

UNE NAISSANCE, UN ARBRE

La Municipalité de Sainte-Barbe est fière de présenter la première édition de son programme « Une naissance, un arbre ».

Celui-ci s'adresse aux parents d'enfants nés ou adoptés entre le 1^{er} janvier 2022 et le 15 mai 2023. Les nouveaux parents ont jusqu'au 20 juin 2023 pour compléter le formulaire, papier ou en ligne (ste-barbe.com/section-famille/).

La Municipalité offre un certificat cadeau d'une valeur de 150 \$ applicable à l'achat d'un arbre que les parents pourront aller choisir directement au Centre de Jardin et Extermination Denis Brisson (587, chemin Larocque, Salaberry-de-Valleyfield), entre le 20 mai et le lundi 3 juillet 2023.

Pour se prévaloir de l'offre, le demandeur devra préalablement aller chercher le certificat cadeau à l'hôtel de ville (470, chemin de l'Église) pendant les heures d'ouverture.

Les parents seront responsables de la plantation et de l'entretien de l'arbre.

À noter que certaines essences d'arbre sont interdites à la Municipalité de Sainte-Barbe. Renseignez-vous auprès du personnel du Centre de Jardin.

Une fois l'arbre en terre, le propriétaire s'engage à le photographier aux côtés de l'enfant et à faire parvenir la photographie par courriel à M^{me} Marie-Ève Clément (me.clement@ste-barbe.com) avant le 17 juillet 2023. Cette photo sera diffusée dans les outils de communication de la Municipalité de Sainte-Barbe.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Prénom et nom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____ (veuillez joindre une copie du certificat de naissance)

Prénom et nom du parent/tuteur : _____

Adresse (n° civique et rue) : _____

Ville, province et code postal : Municipalité de Sainte-Barbe (Québec) J0S 1P0

Locataire*

Copropriétaire*

Propriétaire

* Si les parents ou tuteurs habitent une propriété louée ou une copropriété, ils doivent fournir une lettre d'engagement du propriétaire ou du syndicat de copropriété afin de garantir la plantation de l'arbre.

Courriel : _____

AUTORISATION À DIFFUSER LA PHOTOGRAPHIE DE L'ENFANT

J'autorise la Municipalité de Sainte-Barbe à diffuser la photographie de mon enfant dans ses outils de communication.

Je refuse que la Municipalité de Sainte-Barbe diffuse la photographie de mon enfant dans ses outils de communication.

Date : _____

Signature : _____

Veuillez retourner ce formulaire complété, avec une copie du certificat de naissance de l'enfant, au plus tard le 20 juin 2023 à M^{me} Marie-Ève Clément (me.clement@ste-barbe.com). Renseignements : 450 371-2504.